

DÉPARTEMENT DU RHONE

-----  
**MAIRIE**

DE

**SAINT-NIZIER-D'AZERGUES**

69870



E-mail : [mairie@stnizierdazergues.fr](mailto:mairie@stnizierdazergues.fr)

Téléphone : 04.74.02.00.44

## PV du conseil municipal du mercredi 5 avril 2023

Présents : Alain DEQUEVAUVILLER, Maire, Christine VIGNE, Myriam VOLAY, Chantal JOMARD, Dominique MARTINS, Adjoint, Fabien AUGAY, Gilles DESCOMBES, Bernard GROS, Guillaume GAUTHIER, Roland PICCETTO, Alexis POTHIER

Excusés : Christelle VERNE, Grégory PEGUY donne procuration à Guillaume GAUTHIER

Absente : Anaïs EISPESSE

Secrétaire de séance : Chantal JOMARD

Alain DEQUEVAUVILLER, Maire, ouvre la séance à 20 heures 20

M le Maire demande à rajouter une cinquième délibération : Aménagement de la forêt communale de St Nizier de 2023 à 2042

1. **Approbation du PV du 7 mars** : Rapporteur Myriam

Ce procès-verbal ne suscitant pas de remarque, ce dernier est adopté à l'unanimité.

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

2. **Vote du compte de gestion 2022** : Rapporteur Christine

Le Compte de Gestion est établi par la trésorerie.

**En fonctionnement :**

**Recettes :** 504 765.34

**Dépenses :** 407 338.65

**Excédent de :** 97 426 .69

**En investissement :**

**Recettes :** 257 076.80

**Dépenses :** 325 125.28

**Déficit de :** 68 071. 48

Ces chiffres en investissement s'expliquent par le remboursement d'une subvention versée par la Région en 2021 pour des travaux qui n'ont pas été réalisés.

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

3. **Vote du compte administratif 2022** : Rapporteur Christine

Le Maire présente aux Conseillers Municipaux, le compte administratif 2022 puis sort de la salle pour laisser Bernard Gros soumettre au vote ce compte administratif 2022.

Après en avoir délibéré les Conseillers Municipaux, approuvent à l'unanimité le compte administratif 2022

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

4. **Vote des taux d'imposition** : Rapporteur Christine

En 2022 les taux étaient : Bâti : 22.01%  
Non bâti : 21.85%

Plus aucun contribuable ne paie de taxe d'habitation sur sa résidence principale. En revanche, **la réforme sur la taxe d'habitation ne s'applique pas aux résidences secondaires.**

En 2020 la taxe d'habitation était de 7.01%

Christine VIGNE explique que vu la conjoncture actuelle, et l'augmentation des taux des EPCI, la commission finance propose de ne pas augmenter les taux cette année et propose pour 2023 :

**Foncier bâti** : 22.01%

**Foncier non bâti** : 21,85 %

**Taxe habitation résidence secondaire** : 7.01%

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

5. **Aménagement de la forêt communale de St Nizier de 2023 à 2042** : Rapporteur Alain DEQUEVAUVILLER

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de se prononcer sur le projet de révision de l'aménagement de la forêt communale établi par l'ONF.

Il expose les grandes lignes :

- Un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement
- La définition des objectifs assignés à cette forêt
- Un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur la durée de l'aménagement

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 1 Fabien AUGAY
-----------	------------	-----------------------------

**Questions et informations diverses :**

- Publicité pour les commerces et artisans de la commune : Il est décidé qu'une « publicité » par mois pourra être faite via « Infos St Nizier » pour les commerçants et artisans qui le demanderont.

- Cœur du Village : Le bail et la location gérance se terminent vendredi 7 avril.
- Le trottoir se trouvant après le Cœur du Village a été refait par l'entreprise Lardet-Mongoin.
- Le lavoir a été nettoyé par Robert Gaydon, André Jomard et Dominique Martins.
- Les volets de la Mairie ont été installés.
- Travaux d'expertise ont été faits sur le chemin de la Grange au Prince.
- L'enrochement vers « la serve » de Chevenal est tombé, des devis sont demandés pour la réparation.
- Complexe scolaire : Les négociations sont faites et sont à l'étude.
- Chantal JOMARD fait le compte rendu de l'assemblée générale de HVA culture, celui-ci est consultable en Mairie

Fin de la séance à 21h55

Prochaines séances le 11 avril à 20 heures pour le vote du budget prévisionnel et le 3 mai à 20 heures.

Chantal JOMARD, Secrétaire de Séance.